

La compagnie subi de lourdes pertes du chef de la vente à crédit trop facilement consentie autrefois, alors qu'elle visait à un chiffre de ventes considérable.

Les pertes pour créances douteuses exprimées en pourcentage tels que désignés pour chaque année vont de 3.4 p. 100 pour ventes à crédit en 1926 jusqu'à 24 p. 100 en 1929. Le caractère anormal de ce chiffre en 1929 se trahit par le fait que dans le chiffre d'affaires mondiales de l'*International Harvester Company*, le Canada compris, les pertes du chef des créances douteuses depuis le début de ses opérations, exception faite des années de crise n'ont jamais dépassé 1 p. 100 du chiffre net des ventes. *Deere and Company* déclare avoir eu le même sort sur le chiffre global de ses affaires mondiales et que même en comptant les années de crise ce pourcentage ne dépasse pas 2½ p. 100 du chiffre net des ventes.

La situation de toutes les compagnies, en matière de pertes dues aux créances douteuses pour l'avenir, s'est améliorée considérablement. Au Canada et pour des temps normaux, les pertes dues aux créances douteuses ne devraient pas dépasser 2 p. 100 du chiffre net des ventes, alors que de 1926 à 1935 elles ont atteint 5.2 p. 100.

Si cette proportion de 2 p. 100 telle que proposée eût été appliquée aux ventes des dix dernières années, il en eût résulté une réduction de \$7,500,000 dans les pertes pour créances douteuses des compagnies.

Le personnel de perception des compagnies fut tout naturellement pendant la crise réduit au minimum. Toutefois les compagnies avouent que le personnel maintenu en fonctions pouvait facilement effectuer beaucoup plus de travail et que les frais de perception devraient dans l'avenir accuser une économie considérable par rapport au chiffre net des ventes sur les dix dernières années.

Service

L'introduction et la vulgarisation rapide des machines agricoles ont pris au dépourvu maints cultivateurs qui jusque-là n'avaient connu que les instruments aratoires relativement simples. Ainsi l'introduction de machines plus compliquées a nécessité l'emploi d'experts pour enseigner sur place aux cultivateurs le mécanisme de ces machines et pour ajuster ces dernières. Toutefois, durant les derniers dix ans surtout, grâce à l'expérience acquise, aux cours abrégés donnés dans les collèges d'agriculture, les fermes expérimentales et les succursales des compagnies, nombre de fils de cultivateurs ont appris à conduire, réparer, entretenir et ajuster les instruments aratoires et machines de ferme. De plus, l'industrie a simplifié et renforcé ses instruments aratoires, de sorte que les réparations et les ajustements sont maintenant beaucoup moins fréquents.

Le Comité suggère à l'industrie de songer à la possibilité d'employer coopérativement des hommes de service et, de plus, autant que possible, de voir à ce que les dépenses de ces hommes soient défrayées par ceux qui ont recours à leurs services. Cette suggestion pourrait également s'appliquer à d'autres aspects des frais de distribution.

Taux de transport

Le Comité a jugé impossible l'entreprise d'une étude approfondie des questions générales touchant les taux de transport et des principes qui les déterminent. Il a cru, cependant, nécessaire de recueillir les renseignements susceptibles de le mettre en mesure d'évaluer ce facteur des taux de transport dans l'augmentation du prix des instruments aratoires durant la période qui fait l'objet de cette étude, de 1913 à 1936.

Comme on l'a déjà indiqué, le coût du transport jusque dans l'Ouest canadien représente environ 9 p. 100 de l'argent que le cultivateur consacre à l'achat de machines agricoles. Dans l'Est canadien, le transport absorberait environ